

*Tell me and I forget, teach me and I remember
Involve me and I learn - Benjamin Franklin*

Contrat pour élèves
cours en groupe, semi-privés ou privés
Merci de remplir ce formulaire et de le renvoyer à PEP

Elève

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Représentant légal : (si mineur)

Adresse :

NPA, Lieu :

Mobile (élève) :

Mobile (parents) :

Autre(s) numéro(s) :

Email (élève) :

Email (parent) :

Facebook/Twitter :

Ecole précédente : (pour les éventuels cours d'anglais)

Examen passé : (et résultats)

Langue maternelle :

Autres langues parlées :

Qui vous a recommandé ?

Êtes-vous d'accord que d'éventuelles photos prises en cours soient utilisées pour notre site web ? Oui Non

Autorisez-vous vos enfants à rentrer seuls après le cours ? Oui Non

*Tell me and I forget, teach me and I remember
Involve me and I learn - Benjamin Franklin*

Facturation

Nom(s), Prénom(s) : (si différent)

Email :

Adresse :

NPA, Lieu :

Paiement :

- Annuel en une seule fois (2% de rabais – seulement pour les cours à l’année)
- Trimestriel

Cours

Cours : privé semi-privé groupe Privé en ligne
Tarifs : 110.-/h. 2 pers. 70.-/h - 3pers. 60.-/h 100.-/h

Jours et horaire :

Tarifs cours en groupe 2021-2022:

	Lundi (38 semaines)	Mardi ou mercredi (39 semaines)	Jeudi (36 semaines)	Vendredi (37 semaines)
1h par semaine	1er trim: 720 CHF 2e trim: 585 CHF 3e trim: 405 CHF	1er trim: 720 CHF 2e trim: 585 CHF 3e trim: 450 CHF	1er trim: 675 CHF 2e trim: 540 CHF 3e trim: 405 CHF	1er trim: 675 CHF 2e trim: 540 CHF 3e trim: 450 CHF
1h30 par semaine	1er trim: 1080 CHF 2e trim: 878 CHF 3e trim: 608 CHF	1er trim: 1080CHF 2e trim: 878CHF 3e trim: 675CHF	1er trim: 1013CHF 2e trim: 810CHF 3e trim: 608CHF	1er trim: 1013 CHF 2e trim: 810 CHF 3e trim: 675 CHF

Calendrier scolaire 2021-2022:

1^{er} trimestre : du 30 août au 23 décembre 2021

2^e trimestre : du 10 janvier au 13 avril 2022

3^e trimestre : du 25 avril au 1^{er} juillet 2022

Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés :

jeudi 9 septembre 2021

du lundi 25 octobre 2021 au vendredi 29 octobre 2021

du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022

du lundi 14 février 2022 au vendredi 18 février 2022

du jeudi 14 avril 2022 au vendredi 22 avril 2022

PEP- 40 rue du Stand, CH – 1204 Genève. Tel: 022 321 77 31. / office@pepenglish.ch / www.pepenglish.ch

Code d’entrée: 1680

*Tell me and I forget, teach me and I remember
Involve me and I learn - Benjamin Franklin*

jeudi 26 mai 2022
lundi 6 juin 2022
Vacances d'été : dès le lundi 4 juillet 2022

Réservation du cours

Un acompte de 200.-CHF est demandé afin de réserver votre place dans le cours désiré. Les coordonnées bancaires sont les suivantes :

Compte CCP 14-544169-1 /IBAN : CH95 0900 0000 1454 4169 1
Bénéficiaire : Madame Avison Dang PEP, 1204 Genève

Cette somme sera déduite de votre première facture et ne pourra être remboursée en cas d'annulation. Un changement de cours est cependant possible si besoin.

Conditions

Les cours dispensés sont adaptés aux besoins, au mode d'apprentissage et aux centres d'intérêts de l'élève. Les devoirs, les corrections et les photocopies sont inclus dans le tarif des cours. Les frais d'inscription d'un montant de CHF 100.-, réglables à la première facture, couvrent tous les cours à venir suivis à PEP. Livres et autres matériels de cours sont à payer en plus ; ces frais varient entre CHF 50 et CHF 100 suivant les livres.

Les privés seront réglés au début du mois pour les cours à venir.

Pour les cours en groupe ou semi-privés, la facturation est effectuée par trimestre.

Des frais administratifs d'un montant de CHF 20.- seront facturés dès le premier rappel.

Les tarifs pour les cours en groupe, privés ou semi-privés sont disponibles sur notre site. Il est possible de rejoindre un groupe en cours de trimestre. Dans ce cas, le prix du trimestre est calculé prorata.

Envoi des factures

Par respect pour notre environnement, les factures sont envoyées par e-mail. Merci de bien vouloir nous donner l'adresse email à laquelle vous souhaitez recevoir vos factures. Pensez également à ajouter notre adresse finance@pepenglish.ch à vos contacts pour éviter que les factures arrivent dans le spam.

Vous recevrez une seule facture où le montant correspondant à chaque trimestre est clairement indiqué. Si vous avez opté par le paiement par trimestre, veuillez programmer vos virements pour chaque date indiquée dans la facture. Si vous avez opté par le paiement annuel en une seule fois (2% de rabais), le montant total est payable à la réception de la facture.

Chèques de formation

Je bénéficiaie d'un chèque de formation : Oui Non

Une fois que le chèque de formation a été enregistré par PEP, il n'est plus possible de l'annuler.

L'élève qui a obtenu ce chèque s'engage à effectuer au minimum les 40 heures de cours requises par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

*Tell me and I forget, teach me and I remember
Involve me and I learn - Benjamin Franklin*

L'élève doit utiliser le montant payé en une fois, sans interruption de cours. Il n'est pas possible d'arrêter les cours et les reprendre dans un moment ultérieur. Si les 40 heures se terminent avant la fin d'un trimestre l'élève s'engage à prendre en charge le coût des cours restants jusqu'à la fin du trimestre, ceci par respect pour les autres élèves.

Pour être éligible pour un CAF de CHF 750, il faut également que l'élève s'inscrive à un examen reconnu (Cambridge, IELTS, TOEFL). Si l'élève ne souhaite pas passer un examen, il peut faire la demande pour un CAF de CHF 500.

Cours subventionnés par l'Office Cantonale des Assurances Sociales :

L'élève bénéficiant de cours subventionnés par l'AI doit utiliser le montant payé au cours d'une année, sans interruption de cours. Sauf accord au préalable, il n'est pas possible d'arrêter les cours et les reprendre dans un moment ultérieur.

Absences

Les cours en groupe ou semi-privés manqués par l'élève ne seront pas remboursés. Le cours pourra cependant être déplacé s'il est annoncé au moins une semaine à l'avance et que **tous les autres élèves et l'enseignant** sont d'accord du changement. PEP doit être informé par email de la demande de changement.

Les cours privés devant être annulés ne pourront être remplacés ou remboursés que si l'absence est annoncée **au moins 24h à l'avance par email**.

Si le professeur ne peut pas dispenser un cours, qu'il soit en groupe, semi-privé ou privé, ce cours sera donné par un remplaçant. Si aucun remplaçant n'est disponible, le cours sera, soit reporté, soit remboursé.

Résiliation

Le contrat peut être résilié de manière anticipée en cas de force majeure. Dans ce cas, PEP doit être informé aussi vite que possible et pas au-delà de quinze jours ouvrables suivant l'évènement si l'élève veut pouvoir obtenir un remboursement des cours. PEP est autorisé à demander une preuve de l'évènement.

PEP se réserve le droit de mettre fin au contrat en cas de force majeure tel qu'un manque de respect de l'élève/la société à l'égard d'un autre élève/de l'enseignant ou en cas de non-paiement des cours malgré les rappels écrits/oraux.

Un préavis d'un mois est demandé en cas de rupture du contrat sinon les cours facturés pour le prochain trimestre devront être payés dans leur totalité. Le présent formulaire fait office de contrat.

Par votre signature, vous attestez avoir compris les conditions ci-dessus et les acceptez.

Lieu et date :

Signature : (du représentant légal si mineur)